



# Programme de bien-être physique

Informations et procédure de réclamation du compte de bien-être physique (CBEP)

Avril 2026

**CAE**

# En quoi consiste le programme?

Le programme de bien-être physique de CAE vise à encourager les employés admissibles à adopter et maintenir des habitudes de vie actives en soutenant financièrement leur **participation à des activités** de bien-être physique **pratiquées sur une base continue** ainsi que l'achat **d'équipements sportifs admissibles**.

- L'entreprise **rembourse 50 %** des frais d'adhésion de l'employé pour des activités liées au bien-être physique pratiquées sur une base continue, ainsi que des coûts d'équipements sportifs admissibles, **jusqu'à concurrence de 350 \$ par année civile**.
- Seules les **activités** liées au bien-être physique proposées par un centre de conditionnement physique ou un organisme agréé sont admissibles.
  - Exemples: cours de golf avec un club de golf, cours de spinning, cours virtuels de yoga, inscription à une ligue de baseball, etc.
  - Exclusions: événements ou compétitions d'une seule journée.
- Seuls les **équipements** sportifs liés à une activité de bien-être physique pratiquée sur une base continue sont admissibles.
  - Exemples: tapis roulant, dispositifs portables de suivi de la condition physique (ex. : Fitbit), vélos stationnaires, les vélos de route ou de montagne, les pièces et accessoires de vélo, etc.
  - Chaussures : limite d'une paire de chaussures par année civile, liée à une activité de bien-être physique pratiquée de façon continue.
  - Exclusions: vêtements de sport ou de conditionnement physique.
- Certaines dépenses liées à l'utilisation d'un **vélo** pour se rendre au travail peuvent également être admissibles sous conditions (voir la [politique](#) pour plus de détails).
- Pour des informations détaillées concernant le programme de bien-être physique et l'admissibilité des réclamations, **consultez notre [politique](#)**.

# Admissibilité

**Pour être admissible au programme**, les employés doivent être :

- À l'emploi de CAE Canada Inc. ou de ses filiales canadiennes.
- **Employés non syndiqués** et **employés de CAE MAT** : Employés réguliers travaillant 20 heures ou plus par semaine.
- **Employés syndiqués** : Employés réguliers travaillant 20 heures ou plus par semaine, après avoir complété leur période probatoire de 6 mois.
- **L'admissibilité** au programme de bien-être physique **cessera à la date de cessation d'emploi** ou à 65 ans pour les employés en invalidité longue durée si cette date est antérieure.

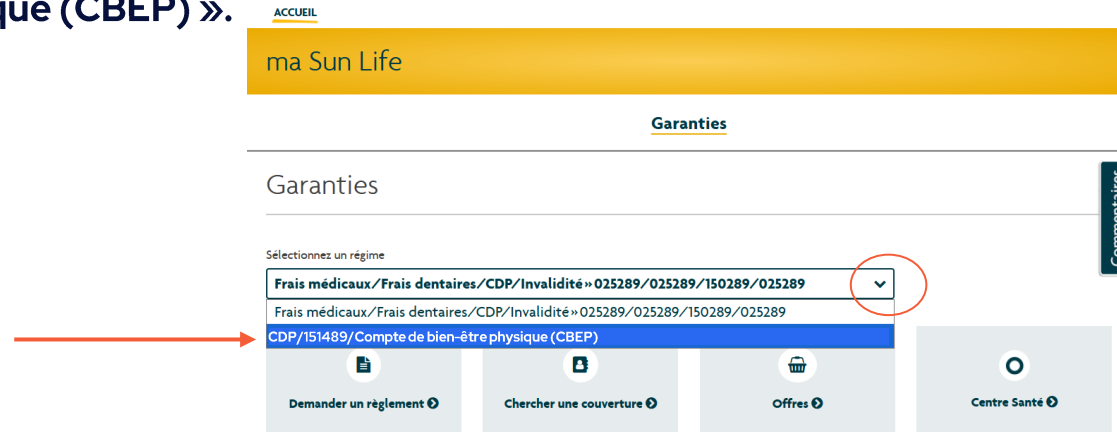
## Important

- Les employés doivent conserver **tous les reçus** relatifs à leurs réclamations pendant une période minimale d'un an.
- Les **réclamations** doivent être soumises dans un délai de 90 jours suivant :
  - la fin de l'année de référence au cours de laquelle les frais ont été engagés OU
  - la date de cessation de la couverture, si cette date est antérieure.
- Les **montants non utilisés** ne peuvent pas être reportés à une année ultérieure.
- Ce programme est **destiné exclusivement aux employés**. Par conséquent, tous les reçus et contrats doivent être au nom de l'employé.
- Comme il s'agit d'un **avantage imposable**, le montant correspondant est inclus dans les feuillets fiscaux T4 (Case 40), ainsi que sur le Relevé 1 (Case L) pour les employés du Québec.

# Procédure de réclamation – Site web de Sun Life

## 1 – Choisir le régime et débutez la réclamation

- Accédez au site web de Sun Life via l'application **CAE MesAvantages** via MyApps sous la tuile *Régime d'assurance collective* puis *Site web de l'assureur*.
- Sur la page d'accueil de Sun Life, sous l'onglet « **Garanties** », sélectionnez le régime « **CDP/151489/Compte de bien-être physique (CBEP)** ».



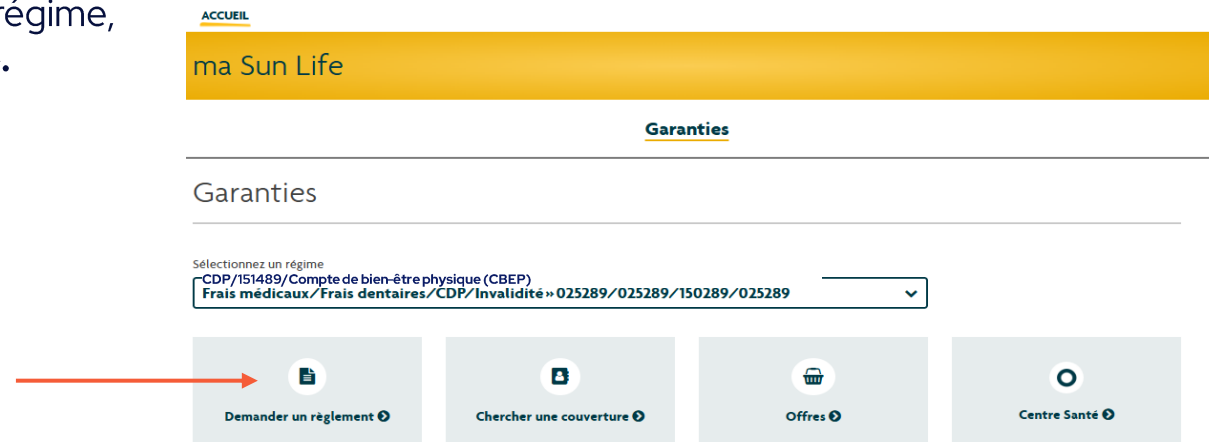
**Important**

Il n'est **pas possible** de réclamer dans **l'application mobile de Sun Life**.

Votre réclamation peut se faire seulement en ligne sur le site web de Sun Life ou avec le formulaire.

*Pour accéder au formulaire de réclamation, à partir de la page d'accueil, cliquez sur « Demander un règlement » puis sous l'onglet « Règlements », sélectionnez « Imprimer un formulaire papier ».*

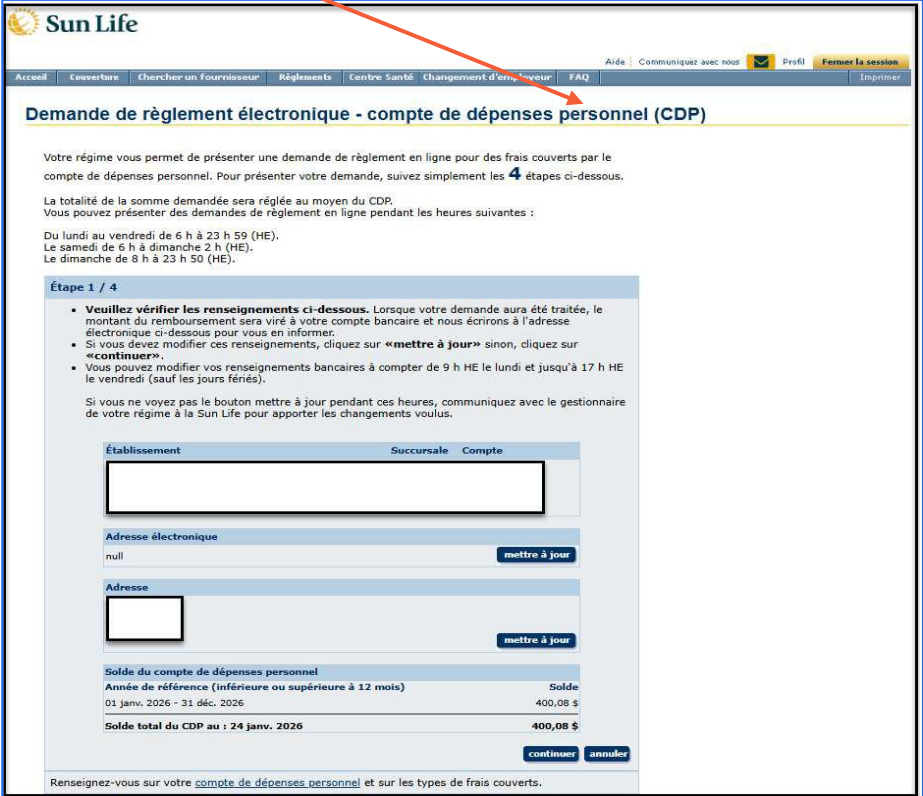
- Après avoir sélectionné le CBEP comme régime, cliquez sur « **Demander un règlement** ».



# Procédure de réclamation – Site web de Sun Life (suite)

## 2 – Vérifiez vos informations

- Vérifiez vos coordonnées, renseignements bancaires et votre courriel. Vous pouvez les mettre à jour, au besoin.
- Vérifiez le « Solde du compte de dépenses personnel ».
  - **Important:** Veuillez ne pas tenir compte de la mention du compte de dépenses personnel (CDP). Si vous avez sélectionné le compte CBEP à l'étape précédente, le solde affiché est bien celui du CBEP.
- Cliquez sur « continuer ».
- **Acceptez** les conditions d'utilisation et passez à la prochaine étape.



**Sun Life**

Accueil | Coverture | Chercher un fournisseur | Règlements | Centre Santé | Changement d'employeur | FAQ | Aide | Communiquer avec nous | Profil | Fermer la session | Imprimer

### Demande de règlement électronique - compte de dépenses personnel (CDP)

Votre régime vous permet de présenter une demande de règlement en ligne pour des frais couverts par le compte de dépenses personnel. Pour présenter votre demande, suivez simplement les 4 étapes ci-dessous.

La totalité de la somme demandée sera réglée au moyen du CDP.  
Vous pouvez présenter des demandes de règlement en ligne pendant les heures suivantes :

Du lundi au vendredi de 6 h à 23 h 59 (HE).  
Le samedi de 6 h à dimanche 2 h (HE).  
Le dimanche de 8 h à 23 h 50 (HE).

Étape 1 / 4

- **Veillez vérifier les renseignements ci-dessous.** Lorsque votre demande aura été traitée, le montant du remboursement sera viré à votre compte bancaire et nous écrirons à l'adresse électronique ci-dessous pour vous en informer.
- Si vous devez modifier ces renseignements, cliquez sur «mettre à jour» sinon, cliquez sur «continuer».
- Vous pouvez modifier vos renseignements bancaires à compter de 9 h HE le lundi et jusqu'à 17 h HE le vendredi (sauf les jours fériés).

Si vous ne voyez pas le bouton mettre à jour pendant ces heures, communiquez avec le gestionnaire de votre régime à la Sun Life pour apporter les changements voulus.

Établissement	Succursale	Compte
<input type="text"/>		

Adresse électronique  
null

Adresse

Solde du compte de dépenses personnel	
Année de référence (inférieure ou supérieure à 12 mois)	Solde
01 janv. 2026 - 31 déc. 2026	400,08 \$
<b>Solde total du CDP au : 24 janv. 2026</b>	<b>400,08 \$</b>

Renseignez-vous sur votre [compte de dépenses personnel](#) et sur les types de frais couverts.

# Procédure de réclamation – Site web de Sun Life (suite)

## 3 – Indiquez pour qui est la demande

- Sélectionnez votre nom et passez à la prochaine étape.
  - Si vous sélectionnez l'option « Autre », votre réclamation sera refusée.

## 4 – Entrez les montants réclamés

- Choisissez la catégorie « Autres frais ».
- À noter que vous pouvez soumettre plusieurs dépenses dans la même réclamation.
- Vous devez entrer le montant **total** de votre facture incluant les taxes. Sun Life calculera le montant à rembourser conformément à la [politique](#).
  - Exemple 1: Si le reçu incluant les taxes est pour un montant total de 600\$, vous devez entrer 600\$.
  - Exemple 2: Si le reçu incluant les taxes est pour un montant total de 100\$, vous devez entrer 100\$.

## 5 – Joignez les reçus et soumettez votre demande

- Les versions électroniques, les documents scannés et les photos sont acceptés.
- Pour soumettre, cliquez sur « **Continuer** ».
  - La réclamation vous sera remboursée dans les 3 à 5 jours ouvrables par dépôt direct si vous avez entré vos informations bancaires. Sinon un chèque vous sera envoyé par la poste.

Sun Life

Accueil | Couverture | Chercher un fournisseur | Règlements | Centre Santé | Changement d'employeur | FAQ | Aide | Communiquer avec nous | Profil | Fermer la session

### Demande de règlement électronique - compte de dépenses personnel (CDP)

Renseignements sur les demandes de règlement

Étape 4 of 4

Entrez les renseignements relatifs à votre demande de règlement au moyen du compte de dépenses personnel (CDP) et cliquez sur « continuer ».

- La somme demandée doit être en dollars canadiens. Veuillez indiquer l'équivalent en dollars canadiens pour les sommes en devises étrangères.
- Vous pouvez entrer jusqu'à huit frais à la fois. Si vous en avez plus, vous devrez créer une nouvelle demande de règlement.

Renseignez-vous sur votre [compte de dépenses personnel](#) et sur les types de frais couverts.

Catégorie de frais	Date d'engagement des frais jj/mm/aaaa	Montant (xxx,xx)	
Autres frais	01/01/2026	200,00	\$ clear
Choisir			\$ clear
Autres frais			\$ clear
Choisir			\$ clear
Choisir			\$ clear
Choisir			\$ clear
Choisir			\$ clear
Choisir			\$ clear
Choisir			\$ clear
Choisir			\$ clear

Somme totale demandée : 200,00\$

continuer annuler

GBM.F0949

Sun Life

Accueil | Couverture | Chercher un fournisseur | Règlements | Centre Santé | Changement d'employeur | FAQ | Aide | Communiquer avec nous | Profil | Fermer la session

### Demande de règlement électronique - compte de dépenses personnel (CDP)

Renseignements sur les demandes de règlement

Envoyer des documents

Pour poursuivre avec votre demande de règlement, joignez vos reçus pour chacun des types de frais indiqués ci-dessous.

Vous pouvez soumettre jusqu'à 10 documents par frais. Vérifiez que chaque document est dans un format approuvé (jpg, png, pdf) et que sa taille ne dépasse pas 3 Mo.

Autres frais  
01/01/2026  
**200,00 \$**

Documents requis:

- Reçus

Téléversez les fichiers ou glissez-les ici

Précédent Continuer Annuler

Vous êtes sur un site Web de la Financière Sun Life. Veuillez lire nos pages [politique](#), [confidentialité](#) et [opacité des données](#) pour obtenir des renseignements sur l'utilisation de ce site. Tout changement que vous apportez sur ce site pourra recevoir l'information sur votre régime qui est offert par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

GBM.F0951